CONFÉRENCE

LA VOLONTÉ ÉPROUVÉE : L'EMPRISE FAMILIALE ET LA QUESTION DE L'ALIÉNATION PARENTALE

28 mars 2024
Centre Panthéon, salle 4, 12 place du Panthéon, 75005 PARIS

Cycle de conférences Master Droit des personnes et des familles

Le Master Droit des personnes et des familles organise un cycle de quatre conférences autour du thème « **Quelle place pour la volonté en droit des personnes et des familles ?** ».

La deuxième conférence aura lieu le jeudi 28 mars à 15 heures et portera sur le thème « **La volonté éprouvée : l'emprise familiale et la question de l'aliénation parentale** ».